

Piétinement des grèves asturiennes

LE GOUVERNEMENT DE MADRID DÉMENT FORMELLEMENT AVOIR ASSIGNÉ DES MINEURS A RÉSIDENCE

De notre correspondant particulier

Madrid, 28 août. — Au onzième jour de la grève des charbonnages asturiens, le mouvement tend à reculer dans la vallée du Caudal, tandis que dans celle du Nalon il progresse lentement et contamine la vallée de l'Aller.

Dans la vallée du Nalon, le gouverneur civil de la province a dû fermer lundi trois nouveaux puits : Llascaras, San-Luis et Charbons-Asturiens. Cette mesure touche 2 530 mineurs ; les ouvriers s'étaient solidarisés avec leurs compagnons qui avaient été suspendus par leurs entreprises pour ne pas être venus travailler le samedi après-midi. Lundi dans la vallée du Nalon, un climat de malaise régnait dans les mines Santiago et Dos-Amigos de la compagnie Charbonnages espagnols.

En revanche, dans la vallée du Caudal, la tendance à la reprise du travail semble s'accroître, particulièrement dans les mines San-José, San-Victor et Espinos, de la compagnie Charbonnages du Turon, où deux mille mineurs ont déjà demandé à prendre part aux travaux d'entretien. Dans cette zone, les grèves n'ont fait aucun progrès depuis une semaine.

Pas de répression

A l'exception du lock-out qui affecte vingt-sept puits appartenant à cinq grandes entreprises, les autorités n'ont adopté aucune mesure pour réprimer les grèves. La nouvelle de l'assignation à résidence de trois cents ouvriers dans la province de Caceres a été formellement démentie par un porte-parole du ministère de l'information, qui l'a qualifiée d'absolument fautive et totalement dépourvue de fondement. L'information, qui provenait de source proche des syndicats locaux asturiens, a été également démentie par les chefs de gare des localités minières.

Malgré le caractère « extra-social » des grèves dénoncé par la presse madrilène, les autorités semblent disposées à poursuivre leur nouvelle politique de tolérance et de souplesse. De même qu'elles n'ont opéré aucune « déportation » comme elles

l'avaient fait au printemps dernier, elles n'ont ordonné aucune arrestation. Le jeune mineur Cesar Rodriguez qui fut à l'origine de la grève est lui aussi en liberté. Sa seule obligation est de se présenter au commissariat de police tous les après-midi à 16 heures.

DANS LI

LE FEU DÉTRUIT dont tous les pensionn

Un incendie, dont la cause reste inexplicquée, a éclaté, lundi, au sanatorium de Bayères, situé à Lharnay (Rhône). Les dégâts sont de l'ordre de 500 000 à 800 000 NF

PLUSIEURS DÉBUTS D'INCENDIE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Plusieurs débuts d'incendie sont déclarés dans la nuit de lundi à mardi, dans un périmètre restreint du quartier des Champs-Élysées (8^e), et dans deux rues du III^e arrondissement. Rapidement maîtrisés, les sinistres n'ont causé que des dégâts minimes.

Aux Champs-Élysées, le feu s'est déclaré presque simultanément, dans 55 bis, rue de Ponthieu, dans le sous-sol du cinéma l'Ermitage 101, rue La Boétie, à la hauteur du café Fox-Bar Ponthieu et 2, rue de Berri, dans un local d'un magasin de confection.

Dans le 3^e arrondissement, sont deux véhicules qui ont vu un commencement d'incendie vers 2 heures mardi matin : rue Pont-aux-Choux, un camion de la bache a brûlé, et rue de Bagny, une Dauphine dont les coussins ont été endommagés.

Les enquêteurs se demandent ces sinistres, venant après l'incendie de quatre véhicules dans 17^e dans la nuit de vendredi samedi dernier, sont le fait d'un ou de plusieurs pyromanes.